



## Présentation de la démarche

### Atelier introductif – 14 novembre 2013 – Paris

#### Résumé

Ce document présente les objectifs et méthodes de l'atelier introductif (page 2).

Les participants ont salué la qualité du dossier présenté par les maîtres d'ouvrage qui doit permettre un débat de haut niveau. Outre un fort intérêt pour l'originalité du projet et son insertion dans un cadre urbain plus vaste, chacun des thèmes définis au cours de l'atelier a fait émerger (de manière non exhaustive) les principaux questionnements suivants :

- Le « **business plan** », a soulevé des échanges concernant le point d'équilibre du stade, sa rentabilité et son éventuelle concurrence avec d'autres équipements franciliens.
- En matière de **financement de l'investissement**, des questions de deux ordres ont été posées : les premières portent sur le système des « debentures », sa capacité de réussite et ses éventuelles alternatives ; les secondes portent sur le financement public des équipements connexes.
- Le **projet de territoire** associé au stade a suscité des remarques liées à la mixité des fonctions urbaines et à son articulation avec le grand nombre des projets alentour ; les échanges ont mis en évidence le besoin d'une gouvernance et d'une concertation adaptée à la complexité des échelles de temps et de territoires impactés par le projet.
- Le stade devrait être pensé comme un **lieu de vie**, pleinement intégré au territoire. Cela soulève des questions sur l'aménagement du site, des préoccupations environnementales mais aussi sociales.
- Enfin, l'influence du stade sur la « **culture et la galaxie rugby** » a été questionnée. Projet indispensable au développement du rugby selon le maître d'ouvrage, le grand stade pose chez certains des questions liées à la centralisation des grands matches et aux conséquences du projet sur le rugby amateur.

La CPDP a demandé expressément aux maîtres d'ouvrage de ne pas répondre sur le champ aux questions posées pendant l'atelier introductif : elles seront largement reprises au cours du débat lui-même. Elle a retracé dans un document distinct les propos tenus par les participants : aucune des questions ou opinions présentées dans ce document ne saurait l'engager, elle est totalement neutre.

## Objectifs et méthodes de l'atelier

25 spécialistes, d'horizons très divers et d'opinions variées, ont été réunis pendant une journée, en la présence de la CPDP et du maître d'ouvrage. Ils venaient soit du monde sportif (représentants de clubs, universitaires, responsables de projets d'équipements, aménageurs, etc.), soit de territoires ayant eu à connaître de projets de stades (représentants de collectivités territoriales, d'autorités organisatrices de transports, d'associations, de syndicats, etc.) .

Menée juste avant la réunion d'ouverture, cette réflexion doit permettre à la CPDP d'affiner les thèmes du débat :

- Les résultats de l'atelier nourriront ainsi les réunions publiques, notamment par la diffusion d'une vidéo reprenant les principaux enseignements de la journée sur le thème concerné ; il ne s'agit pas d'orienter la discussion en réunion, mais de l'enrichir par des questionnements.
- Les échanges tenus dans la journée doivent également permettre de préciser les rubriques et mots-clés du site internet : les sujets traités étant très divers mais aussi très interdépendants, tout participant au débat doit en effet pouvoir accéder facilement à l'information disponible sur le thème qui le préoccupe.

L'atelier n'a pas vocation à faire émerger des opinions d'une valeur « supérieure » à celles qui seront exprimés dans les autres espaces de débat (réunions, site internet, débat mobile). En vertu du principe d'équivalence, toutes les opinions - pour peu qu'elles soient argumentées - seront considérées à égale valeur, et prises en compte dans la rédaction du compte rendu final.

Ainsi, a-t-il été demandé aux participants et au maître d'ouvrage de ne pas lancer un « débat avant le débat ». A noter qu'une consultation similaire s'adresse à tous les internautes sur le site du débat : <http://grandstaderugby.debatpublic.fr/>

La journée a débuté par une présentation du débat public par la CPDP, puis une présentation du projet par les représentants des maîtres d'ouvrage (en l'occurrence, Fédération française de rugby – FFR et communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne – CAECE).

Une première séance de questions a fait émerger quelques sujets de réflexions et des demandes de précisions de la part des maîtres d'ouvrage.

Un travail par groupes, restitué en séance plénière, a ensuite permis de dresser une liste de ces thèmes, questions et préoccupations.

Certains thèmes ont été encore peu abordés, à l'image des **impacts environnementaux**. **Le sujet des transports** l'a été comme un thème transversal : influence sur la fréquentation du stade et donc sur le business plan, prise en compte des investissements publics nécessaires rôle dans la structuration du territoire et de ses activités, effets attendus en termes d'amélioration ou de perte de confort des habitants de la zone. ).

Ces deux sujets majeurs seront bien sûr en tant que tels réintroduits dans le cours du débat.

## Premières observations

Les participants ont unanimement exprimé leur satisfaction sur cet échange, dont certains ont indiqué qu'il s'agissait d'une première.

Il appartient maintenant aux participants d'approfondir le débat, et à la CPDP de permettre aux maîtres d'ouvrage de répondre.

D'aucuns ont cependant noté que la relation ne pouvait pas se limiter à un face à face « maître d'ouvrage/tous les autres » mais que chacun des acteurs devait être mis en situation de dialogue et de mobilisation avec tous les autres, pour la suite du débat public et bien au-delà.